

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 3 octobre 2025 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration ministériel

NOR : EAEA2526825A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2024 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration ministériel

Vu le courrier électronique de l'ASAM-UNSA du 26 juin 2025,

Vu le courrier électronique de la CFDT MAE du 1^{er} octobre 2025

Arrête

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration ministériel :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires :

- Mme BARBIER Carole
- Mme PECK Catherine
- Mme SERRERO Léa
- Mme MARTINEAU Frédérique
- M. FRANQUIN Thierry
- Mme NOGA Edith

Suppléants :

- M. NOUELLE Nicolas
- Mme BARRÉ Delphine
- M. POTOT Benoît
- Mme GUYOT-KAMAL Lauriane
- Mme BASTIEN Florence
- Mme PROVOST Etienne

Au titre de la liste d'union CGT-MAE / FSU-MAE / Solidaires Affaires Etrangères

Titulaires :

- M. ARNOULT Christophe
- M. DAVICO Emmanuel
- M. BOUOUDEN Fouad Mohammed
- Mme TREILHAUD Florence

Suppléants :

- Mme AYATA Katiba
- M. GALOIS Sébastien
- Mme PITET Anne
- Mme BOUJOT Annick

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires :

- M. VERMEULEN Franck
- Mme PURCARESCU Dana
- M. BEHIER Pierre-Emmanuel

Suppléants :

- Mme SANTAMARIA Nathalie
- M. DAOUSSI Mohamed El Hedi
- Mme GAY Sylvie

Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères

Titulaires :

- Mme BARBEREAU Véronique
- Mme PINTOUT Camille

Suppléants :

- M. FRANÇOIS Cyprien
- M. DA SILVA Olivier

Article 2

L'arrêté du 22 octobre 2024 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration ministériel centrale est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 03 octobre 2025

Pour le ministre de l'Europe et des affaires
étrangères et par délégation

Rémy MARTIN
Sous-directeur de la stratégie des ressources
humaines